

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

DÉCOLLETAGE

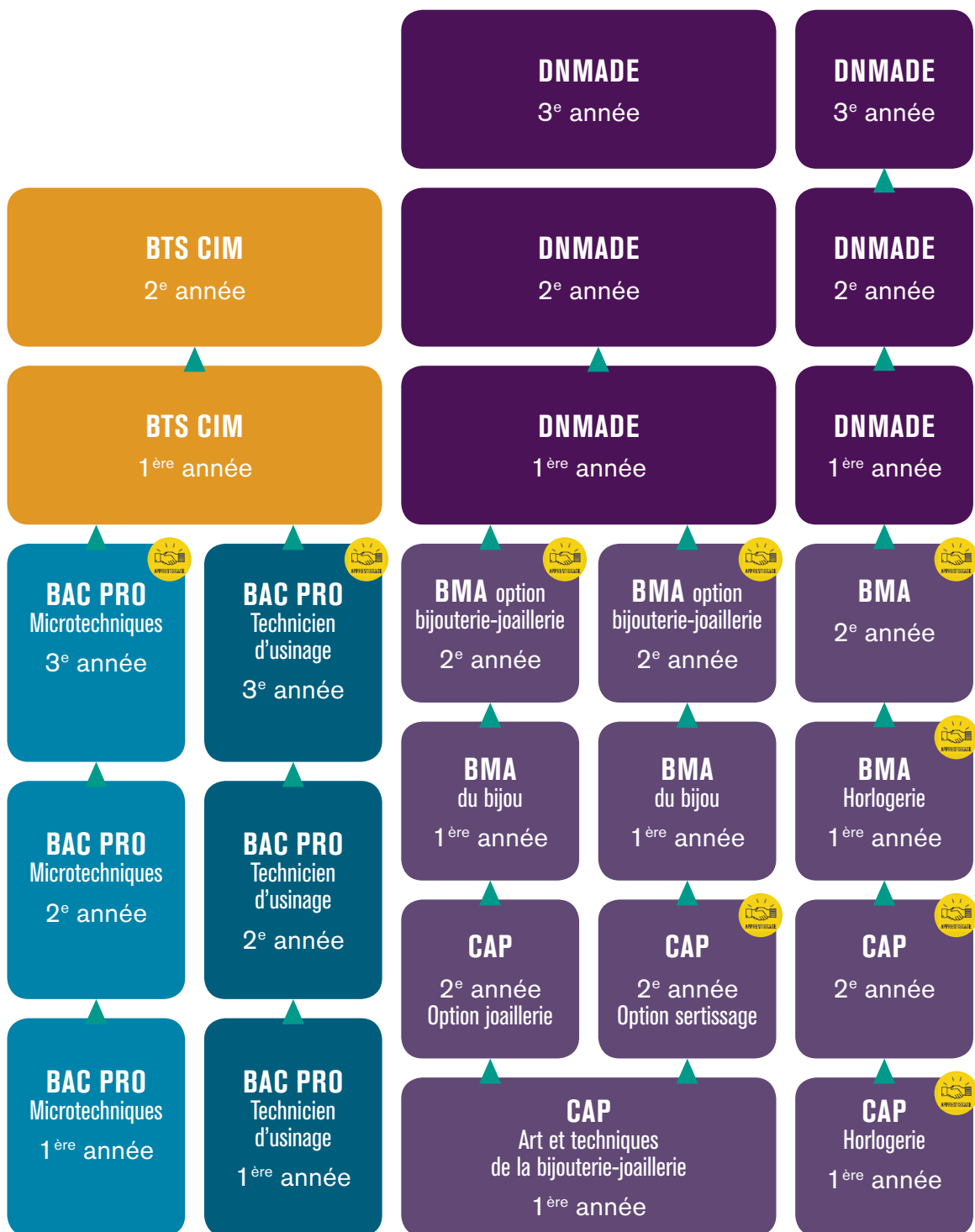
MICRO-TECHNIQUES

USINAGE

BIJOUTERIE

HORLOGERIE

TITRE PROFESSIONNEL
Opérateur/Règleur
en décolletage
en apprentissage uniquement



* CAP Horlo par apprentissage possible sur 1 an, se renseigner.

APRÈS LA TROISIÈME



Formation possible par apprentissage ou par voie scolaire.

Changement possible l'année suivante.

Remarque: à terme tous les diplômés de niveau IV et V pourront être proposés par apprentissage. Renseignements auprès de l'établissement.

La formation par apprentissage est accessible aux jeunes âgés de 16 à 29 ans. Pour pouvoir s'inscrire au lycée, il faut au préalable avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.

Les entreprises, sous certaines conditions, peuvent bénéficier d'aides à l'emploi d'apprentis. L'apprenti perçoit un salaire entre 27% et 100% du SMIC horaire, en fonction de son âge et de l'année du contrat.

DIPLÔMES	NOMBRE DE PLACES	NOMBRE DE SEMAINES EN ENTREPRISE/AN
BMA Horlogerie	15	29
CAP Horlogerie	15	33
BAC PRO 3 ^e année Microtechniques	12	31
BAC PRO 3 ^e année Usinage	12	31
TITRE PROFESSIONNEL Opérateur/régleur Décolletage	12	33
CAP Art et Techniques de la bijouterie/joaillerie Option sertissage	6	33



Renseignements:

Lycée Edgar Faure • 2, rue du Docteur Sauze • 25500 MORTEAU

Tél. 03 81 67 68 80 • ce.0251671f@ac-besancon.fr

www.lycee-morteau.org

@LyceeEdgarFaure

[lycee.edgarfaure.mo](https://www.instagram.com/lycee.edgarfaure.mo)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

